

**STRATEGIE MALAGASY DE L'ECONOMIE
BLEUE
et
PLAN NATIONAL D'INVESTISSEMENT EN
FAVEUR DE L'ECONOMIE BLEUE
(Synthèse)**



**« OPPORTUNITES ET INVESTISSEMENTS
POUR LA PROMOTION DE L'ECONOMIE
BLEUE A MADAGASCAR »**



VISION

**« UNE ECONOMIE BLEUE INCLUSIVE
ET DURABLE, PILIER DE L'EMERGENCE
A TRAVERS LA TRANSFORMATION
INNOVANTE DES RESSOURCES EN
EAUX »**

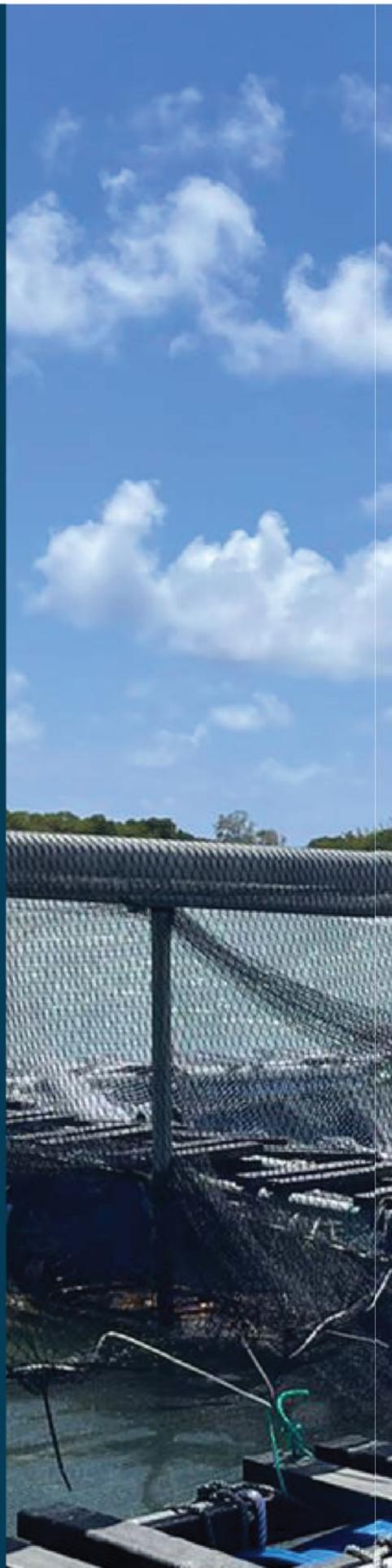
PREFACE

Ce document sur « **les opportunités et les investissements pour la promotion de l'économie bleue à Madagascar** » a pour but de fournir aux acteurs et partenaires une information claire sur les idées essentielles dans la Stratégie Malagasy de l'Economie Bleue (2023-2027) et du Plan National en faveur de l'Economie Bleue qui sont les principaux documents cadres stratégiques pour le développement de l'Economie Bleue à Madagascar. Ces documents ont été élaborés avec un processus participatif avec plusieurs ministères et les représentants des régions.

L'Economie Bleue est un ensemble d'activités humaines qui, d'une part, organise, de manière intégrée, équitable et circulaire, la production, la distribution, l'échange et la consommation de biens et de services issues de l'exploitation des ressources aquatiques (pêche, exploitation minière et pétrolière, biotechnologies et énergies alternatives...) ou de l'utilisation des supports que constituent les milieux aquatiques (transport maritime et tourisme balnéaire...) et, d'autre part, concourt à améliorer l'état de santé des écosystèmes aquatiques en instaurant des mesures de protection et de restauration.

Les points de repères dans ce document :

1. Les défis et opportunités
2. Les principes de base
3. Les 5 axes d'interventions
4. Les programmes
5. Les couts
6. Le système de suivi et évaluation



LE CONTEXTE

Le concept de l'Économie Bleue implique une exploitation économique durable des ressources aquatiques tout en préservant les écosystèmes liés à l'eau (zones humides, milieux côtiers et marins) Il propose une nouvelle approche de valorisation économique des écosystèmes aquatiques en accord avec les principes de l'économie circulaire et les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Agenda 2030 de l'ONU.

L'Économie Bleue est devenue une priorité politique depuis 2013 dans la région de l'Océan Indien. Madagascar a ainsi contribué à la stratégie régionale de la COI et amorcé des réflexions sur la stratégie de l'Économie Bleue (EB).

La stratégie et le Plan National d'Investissement en faveur de l'Économie Bleue correspondent sur le plan national aux engagements de Madagascar en matière d'EB définis sous la forme de 7 points développés lors de la conférence relative à l'Économie Bleue tenue à Nairobi en novembre 2018. Il s'agit de :

1. Renforcer la sûreté et la sécurité maritime ;
2. Réhabiliter les ports existants et en développer d'autres ;
3. Améliorer le transport maritime ;
4. Revaloriser la pêche et l'aquaculture ;
5. Revitaliser le tourisme comme vecteur transversal de développement
6. Conserver les écosystèmes marins ;
7. Créer des emplois autour de l'Économie Bleue pour les jeunes.

La présente stratégie est complétée par une autre stratégie spécifique à la pêche et l'aquaculture validée en juin 2022.



LES DEFIS et OPPORTUNITES

Grands défis Stratégiques de l'EB

- Assurer une coordination et Gouvernance EB : Une coordination efficace entre les parties prenantes est cruciale, nécessitant une gouvernance transparente et participative.
- Mieux connaître le potentiel Bleu : Une meilleure compréhension du potentiel bleu est nécessaire pour stimuler les investissements.
- Préciser comment comptabiliser les activités et Composantes d'EB : La mise en place de systèmes de comptabilité appropriés est nécessaire.
- Approche Intégrée et Prospective des Écosystèmes Marins : De plus, la planification spatiale maritime est essentielle pour une gestion équilibrée des zones côtières.
- Créer de la Valeur Ajoutée : Il est également nécessaire de transformer et de diversifier les secteurs liés à l'EB pour optimiser les opportunités économiques.
- Faire face au contexte Nutritionnel : La malnutrition infantile est un défi majeur en raison de la faible consommation de poisson
- Améliorer les moyens de Mise en Œuvre de l'EB : Le renforcement des capacités humaines et techniques du ministère en charge de la pêche est nécessaire pour une gestion transparente et responsable des ressources marines.

Grandes Opportunités de l'EB malgache

- Un contexte régional et international dynamisant : l'EB fait partie des priorités d'appui de nombreux bailleurs et les pays de la sous-région sont engagés dans la création de richesse et de synergies tout en développant des efforts pour se démarquer dans le commerce régional ou le tourisme. Madagascar présente des atouts à valoriser.
- Un potentiel naturel remarquable : Madagascar dispose d'une vaste zone économique exclusive et d'un réseau hydrographique étendu, offrant un potentiel naturel important pour l'EB.
- Des opportunités de synergie et de diversification : La diversification des secteurs de l'EB, tels que l'aquaculture, les biotechnologies marines, l'énergie renouvelable océanique, offre des opportunités de croissance économique.
- Un cadre national en évolution : La création et consolidation d'un cadre national adapté pour l'EB est essentielle, incluant des politiques sectorielles, un cadre réglementaire, et des investissements dans l'éducation et la recherche.
- La prise en Compte de la Durabilité : Les opportunités doivent être développées en harmonie avec la capacité à long terme des écosystèmes, en préservant leur santé et leur résilience.

LES OBJECTIFS DE LA STRATEGIE MALAGASY DE L'ECONOMIE BLEUE

La stratégie malagasy de l'EB vise à répondre au besoin de structuration de l'Économie Bleue à l'échelle nationale avec des déclinaisons dans les régions. Elle prend également en compte les divers documents stratégiques à l'échelle régionale et continentale à ne citer que la Stratégie de l'économie bleue de l'Afrique de l'Union Africaine, le Plan d'action régional pour l'économie bleue de la Commission de l'Océan Indien. Elle entend ainsi traduire les politiques en actions concrètes et apporter une réponse à la situation actuelle à travers 4 grands objectifs.

- 1) Informer les parties prenantes et réduire le gap en matière de connaissances en EB sur les potentialités existantes et les défis vers un alignement de la compréhension ;
- 2) Améliorer la mise en œuvre de l'EB à Madagascar et concourir à une meilleure implantation des activités liées à l'EB dans le pays et ses Régions ;
- 3) Développer des initiatives fédératrices fortes en matière d'EB en promouvant l'intersectorialité ;
- 4) Accroître la coopération et l'intégration régionale, surtout à l'échelle des pays membres de la COI, en utilisant l'EB comme catalyseur afin d'impulser une dynamique de convergence d'intérêts et d'efforts.



LES PRINCIPES DE BASE

- **Consolider la Bonne Gouvernance** : Cela passe par s'appuyer sur un cadre politique et réglementaire efficace est nécessaire, de même que d'une collaboration entretenue sur le long terme entre les acteurs sectoriels clés. Cela passe également par une attention portée sur l'animation de la trans-sectorialité et l'articulation entre la dimension nationale et régionale.
- **Développer l'Économie Circulaire** : Cela implique de partager, réutiliser, réparer, rénover et recycler les produits et matériaux existants aussi longtemps que possible pour préserver leur valeur. Cela demande de repenser la conception des produits pour intégrer les futurs usages des matériaux dès leur fabrication. Des initiatives visant à promouvoir la réutilisation, le recyclage et le traitement des déchets sont à encourager.
- **Centrer le développement sur la Durabilité Environnementale et Sociale** : Face au changement climatique, il est essentiel de renforcer la résilience des écosystèmes aquatiques et des communautés pour assurer la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et l'économie. L'exploitation des ressources en eau profonde doit suivre le principe de précaution et de compensation. Madagascar doit adhérer aux normes anti-pollution nationales, régionales et internationales, en particulier en ce qui concerne les produits chimiques et les plastiques, mais aussi le secteur du tourisme, de l'agriculture et des ports/transports et réparation navale. De plus, l'Économie Bleue doit être mise en œuvre de manière à éliminer la pauvreté et à intégrer les communautés côtières et lacustres dans le processus de développement de manière inclusive et équitable.

LES 5 AXES D'INTERVENTIONS

1

Axe 1 : Amélioration de la Gouvernance Bleue

2

Axe 2 : Promotion et valorisation des ressources naturelles en relation avec l'environnement

3

Axe 3 : Développement des infrastructures et services pour la promotion de l'EB

4

Axe 4 : Amélioration de la disponibilité en eau et en énergie renouvelables et valorisation des potentialités thermales

5

Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité des activités et adaptation aux impacts du changement climatique.

L'axe 1 vise à structurer le développement et la mise en œuvre de l'économie bleue à Madagascar

<p>Programme 1.1 : Définition du champ d'application de l'EB</p>	<p>1</p>
<p>Objectifs visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir l'EB et son champ d'application. - Circonscrire les difficultés et problèmes existants - Valoriser l'usage des ressources - Développer des solutions innovantes 	<p>Coûts du programme : 300 000 euros</p>
<p>Programme 1.2 : Coordination intra et intersectorielle</p>	<p>1</p>
<p>Objectif visé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre sur pieds un processus de coordination intra et intersectoriel. 	<p>Coûts du programme : 1 300 000 euros</p>
<p>Programme 1.3 : Consolidation du Cadre réglementaire - sensibilisation, mise à jour et visibilité</p>	<p>1</p>
<p>Objectif visé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le cadre réglementaire pour favoriser les investissements dans les domaines de l'Économie Bleue. 	<p>Coûts du programme : 400 000 euros</p>
<p>Programme 1.4 : Amélioration des connaissances EB, expertise et outils</p>	<p>1</p>
<p>Objectif visé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir une connaissance fine du potentiel bleu et des contraintes spécifiques à sa mise en valeur. 	<p>Coûts du programme : 1 150 000 euros</p>
<p>Programme 1.5 : Financement de la mise en œuvre de l'EB</p>	<p>1</p>
<p>Objectif visé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une stratégie de financement Bleue 	<p>Coûts du programme : 450 000 euros</p>

AXE 2

Promotion et valorisation des ressources naturelles en relation avec l'environnement

Volet ressources vivantes – Environnement-pêche aquaculture

L'Axe 2 vise à développer d'une manière durable l'exploitation des ressources vivantes et non vivantes permettant de mieux satisfaire les besoins nutritionnelles et énergétiques tout en créant des emplois et faisant entrer des devises

Programme 2.1. Renforcement de la protection des écosystèmes	1
Objectifs visés : <ul style="list-style-type: none">- Disposer d'écosystèmes en bonne santé, assurant des services écosystémiques de qualité- Assurer durablement la création d'emplois et de revenu pour la population concernée- Approvisionner le marché national et international en produits de qualité	Coûts du programme : 26 250 000 euros
Programme 2.2. Ré estimation du potentiel halieutique et lutte contre la pêche INN	1
Objectif visé : <ul style="list-style-type: none">- Disposer d'un potentiel halieutique mis en jours et en fonction de cette connaissance, prioriser les filières à développer	Coûts du programme : 13 100 000 euros
Programme 2.3. Développement de l'aquaculture	1
Objectif visé : <ul style="list-style-type: none">- Accélérer le développement de cette activité pour combler la baisse de la pêche continentale ainsi que pour créer les revenus supplémentaires aux villages, en garantissant l'offre en poissons dans la partie continentale de la Grande Île.	Coûts du programme : 7 700 000 euros



Programme 2.4. Mobilisation des intervenants de la chaîne de valeur	1
<p>Objectif visé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consolider les filières halieutiques et aquacoles en agissant auprès des différents acteurs en fonction de leurs priorités (petits pêcheurs, pêche semi-industrielle et aquaculture continentale, en particulier). 	Couts du programme : 11 050 000 euros
Programme 2.5. Promotion des procédés de transformation et de valorisation de la chaîne de valeur	1
<p>Objectif visé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenir, voire amplifier les revenus des petits opérateurs (objectif économique), sans augmenter des captures (objectif environnemental). 	Couts du programme : 17 550 000 euros
Programme 2.6. Collaboration régionale, standardisation et labélisation des procédés utilisés	2
<p>Objectif visé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la collaboration dans le cadre de la COI dans le secteur halieutique et aquacole. Ce programme d'échange devrait toucher, en outre, la surveillance de la ZEE malgache, la sécurisation en mer, la recherche sur le potentiel halieutique malgache et la formation plus poussée en répondant aux attentes des opérateurs nationaux et étrangers prêts à investir à Madagascar. 	Couts du programme : 600 000 euros

Volet ressources non-vivantes pétrolières et gazières

Programme 2.7. Évaluation du potentiel	2
<p>Objectif visé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réactiver les missions de l'OMNIS relatives à l'exploration en mer. 	Couts du programme : 2 350 000 euros
Programme 2.8. Développement du secteur pétrolier amont	3
<p>Objectifs visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les exploitations minières de grands fonds, - Évaluer les ressources potentiellement exploitables en tenant compte des impacts socio-économiques et environnementaux mais aussi définir des politiques et des cadres stratégiques de l'exploitation des ressources minières sous-marines (Planification Spatiale Marine). - Mettre en place un fond social et environnemental provenant des revenus du secteur extractif 	Couts du programme : 1 550 000 euros

Volet Tourisme

<p>Programme 2.9. Développement de nouveaux pôles touristiques pour le tourisme international</p>	<p>1</p>
<p>Objectifs visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer des nouveaux pôles intégrés de croissance du tourisme - Développer les activités aquatiques, nautiques et de plaisance - Développer le tourisme de croisière - Améliorer les connectivités aériennes du pays et l'accès aux sites enclavés 	<p>Coûts du programme : 149 000 000 euros</p>
<p>Programme 2.10. Développement de nouveaux pôles touristiques pour le tourisme national</p>	<p>2</p>
<p>Objectifs visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer le tourisme national orienté vers l'EB - Développer de nouveaux pôles touristiques 	<p>Coûts du programme : 3 500 000 euros</p>
<p>Programme 2.11. Amélioration de la qualité et des infrastructures, accompagnement des investissements touristiques</p>	<p>2</p>
<p>Objectifs visés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre aux normes et standards internationaux des établissements touristiques - Améliorer la qualité des services - Améliorer la qualité des formations des personnels du tourisme - Améliorer l'image de marque de la destination Madagascar - Améliorer la gestion et la salubrité des sites touristiques 	<p>Coûts du programme : 1 150 000 euros</p>

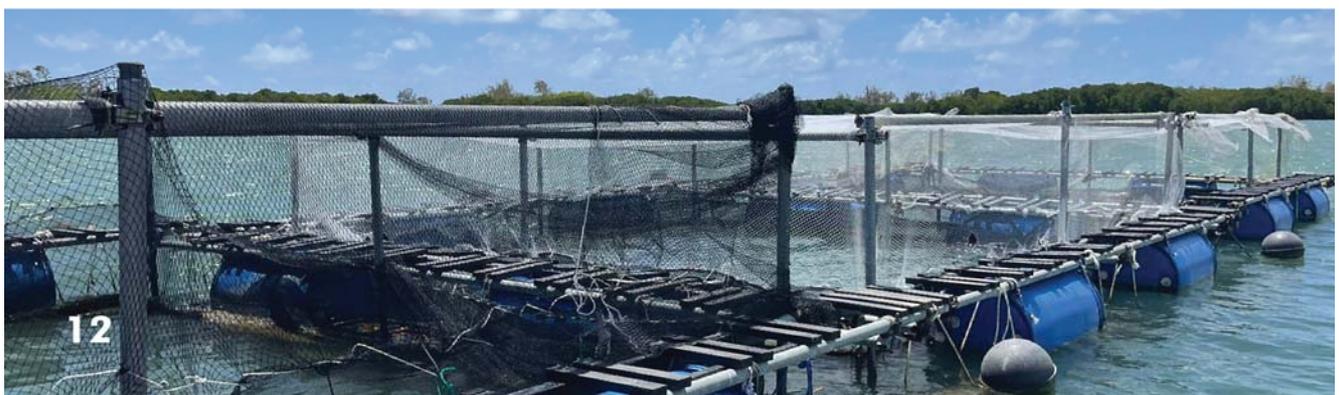


AXE 3

Développement des infrastructures et services pour la promotion de l'EB

L'Axe 3 vise à soutenir le désenclavement des territoires littoraux et marins tout en soutenant l'aménagement d'infrastructures résilientes et le développement de services utiles aux différents secteurs de l'EB

Programme 3.1 : Planification spatiale littorale et marine pour un développement durable préservant le patrimoine naturel et ses avantages comparatifs de Madagascar	1
Objectifs visés : <ul style="list-style-type: none">- Chaque Région possédant une façade maritime dispose d'un SDLMI (Schéma de développement du littoral malgache intégré) et cohérent au niveau national- Produire une planification spatiale marine dans la ZEE malgache afin d'avoir une meilleure vision, appréciation et exploitation rationnelle des ressources marines- Améliorer la contribution de l'Économie Bleue dans la croissance économique et disposer d'outils cartographiques utiles aux secteurs maritimes et côtiers- Encourager les investissements par la transparence des règles pour promouvoir le développement pérenne de l'économie locale et nationale- Réduire les conflits d'usage entre secteurs et créer des synergies entre les différentes activités dans l'espace maritime	Coûts du programme : 7 600 000 euros
Programme 3.2 : Désenclavement des territoires littoraux et mise en place du réseau de transport maritime de soutien au désenclavement	1
Objectif visé : <ul style="list-style-type: none">- Désenclaver les localités maritimes et fluviales afin d'y développer les activités socio-économiques et accroître leurs apports dans la vie socio-économique nationale.	Coûts du programme : 107 800 000 euros



AXE 3 (suite)

Développement des infrastructures et services pour la promotion de l'EB



Programme 3.3 : Restauration, construction d'ouvrages et développement de services associés dans chaque région maritime	1
Objectif visé : - Disposer d'infrastructures portuaires et maritimes, ainsi que de services maritimes, performant et respectant les normes de sécurité.	Coûts du programme : 172 200 000 euros hors SDPNM
Programme 3.4 : Veille et prospective au service de l'EB et de la promotion de territoires littoraux innovants	2
Objectif visé : - Animer l'interface recherche-Secteur privé et stimuler l'innovation. Renforcer les capacités d'innover et d'accompagner les secteurs économiques malgaches en matière d'Économie Bleue	Coûts du programme : 44 100 000 euros

AXE 4

Amélioration de la disponibilité en eau et en énergie renouvelables et valorisation des potentialités thermales

L'Axe 4 vise à améliorer l'accès des populations à l'eau potable notamment dans les zones à déficit hydrique

Programme 4.1 : Renforcement du système de rétention d'eau	2
Objectifs visés : <ul style="list-style-type: none">- Pourvoir les zones arides en eau pour la consommation, irrigation, transport fluvial et promotion du tourisme- Promouvoir le développement des activités agricoles et touristiques.	Coûts du programme : 35 900 000 euros
Programme 4.2 : Désalinisation au service de l'eau potable	3
Objectif visé : <ul style="list-style-type: none">- Pourvoir les zones littorales arides en eau pour la consommation, l'irrigation, les petites industries de transformation, de transport fluvial et de promotion du tourisme et promouvoir le développement des activités agricoles et touristiques.	Coûts du programme : 20 600 000 euros
Programme 4.3 : Minimisation de la pollution des eaux	1
Objectifs visés : <ul style="list-style-type: none">- Améliorer et préserver la qualité de l'eau de surface et des nappes phréatiques- Garantir la potabilité de l'eau- Eviter le transfert des polluants dans le sol et les produits agricoles et halieutiques- Réduire les risques sur la santé humaine	Coûts du programme : 88 500 000 euros



AXE 4

(suite)

Amélioration de la disponibilité en eau et en énergie renouvelables et valorisation des potentialités thermales



Programme 4.4 : Valorisation des potentialités thermales	3
Objectif visé : - Animer l'interface recherche-Secteur privé et stimuler l'innovation. Renforcer les capacités d'innover et d'accompagner les secteurs économiques malgaches en matière d'Économie Bleue	Coûts du programme : 6 400 000 euros
Programme 4.5 : Promotion des sites propices aux énergies	3
Objectif visé : - Améliorer l'accès des communautés à l'énergie ; Développer le mix énergétique en faveur des énergies renouvelables ; Réduire la dépendance aux énergies fossiles et au bois d'énergie	Coûts du programme : 41 200 000 euros



AXE 5

Réduction de la vulnérabilité des activités et adaptation aux impacts du changement climatique

L'Axe 5 vise à renforcer la résilience de l'Économie Bleue aux impacts du changement climatique

Programme 5.1 : Atténuation des impacts du changement climatique

1

Objectifs visés :

- Sécuriser les investissements en milieu marin côtier contre les modifications physiques (temporaires ou permanentes) du milieu
- Améliorer la sécurité alimentaire par la mise en œuvre d'une agriculture climato-intelligente

Coûts du programme :
42 500 000 euros

Programme 5.2 : Amélioration de l'efficacité des AMP

1

Objectifs visés :

- Conserver les écosystèmes et la biodiversité y associée
- Assurer la durabilité des activités socio-économiques dépendant des écosystèmes marins et côtiers

Coûts du programme :
82 000 000 euros

Programme 5.3 : Mise en œuvre d'un système de veille et d'alerte

1

Objectifs visés :

- améliorer et préserver la qualité de l'eau de surface et des nappes phréatiques
- Garantir la potabilité de l'eau
- Éviter le transfert des polluants dans le sol et les produits agricoles et halieutiques
- Réduire les risques sur la santé humaine

Coûts du programme :
4 850 000 euros



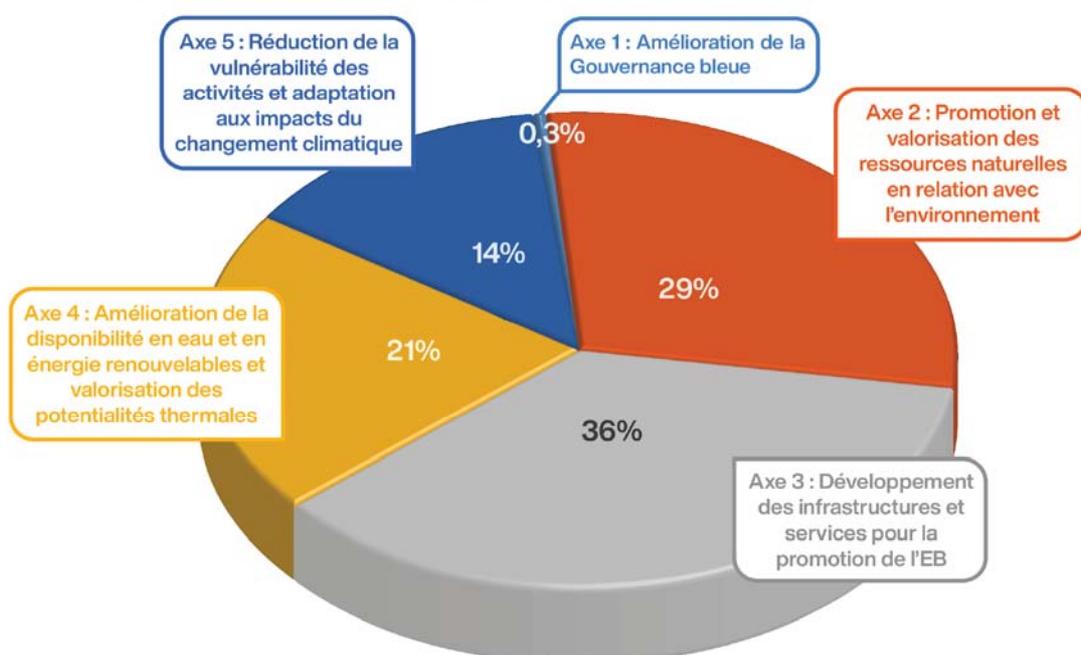
LA SYNTHÈSE DU BUDGET PRÉVISIONNEL DU PLAN D'INVESTISSEMENT EB

**Les besoins de financement du PNIEB sur 10 ans
Près de 919 millions d'euros = 980 millions USD,
équivalent à 4 454 milliards d'Ariary**

Le budget prévisionnel pour la mise en œuvre de la stratégie et sa déclinaison en Plan d'investissement EB de Madagascar (PNIEB) est planifié sur une période minimale de 10 ans. Le montant du PNIEB est estimé entre 2024 et 2033 à **919,5 millions d'euros** soit environ **4 454 milliards d'Ariary**.

	Budget total du PNIEB	
	En équivalent millions d'Euro	En milliards d'Ariary
Axe 1 : Amélioration de la Gouvernance bleue	3,6	17,4
Axe 2 : Promotion et valorisation des ressources naturelles en relation avec l'environnement	261,8	1 267,9
Axe 3 : Développement des infrastructures et services pour la promotion de l'EB	331,7	1 606,8
Axe 4 : Amélioration de la disponibilité en eau et en énergie renouvelables et valorisation des potentialités thermales	192,6	933,0
Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité des activités et adaptation aux impacts du changement climatique	129,9	629
Total PNIEB (hors Budget plan d'Emergence et hors Schéma directeur des ports SDPNM)	919,5	4 454,1

REPARTITION DU BUDGET TOTAL DU PNIEB EN %



Calendrier de mise en œuvre et budget du PNIEB Madagascar par programme (suite)

Calendrier de mise en œuvre et Budget prévisionnel du PNIEB Madagascar		Années												
Axe	Programme	Degré de Priorité	Budget (euros)	Budget Milliards d'ariary	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
	P 3.3. Restauration, construction d'ouvrages et développement de services associés dans chaque région maritime	1	172 200 000	834,137										
	P 3.4. Veille et prospective au service de l'EB et de la promotion de territoires littoraux	2	44 100 000	213,620										
	Total Axe 3: Développement des infrastructures et services pour la promotion de l'EB (hors budget du Plan d'Emergence et hors budget du SDPNM)		331 700 000	1 607										
Axe 4	P 4.1. Renforcement du système de rétention d'eau	2	35 900 000	173,900										
	P 4.2. Désalinisation au service de l'eau potable	3	20 600 000	99,786										
	P 4.3. Minimisation de la pollution des eaux	1	88 500 000	428,694										
	P 4.4. Valorisation des potentialités thermales	3	6 400 000	31,002										
	P 4.5. Promotion des sites propices aux énergies renouvelables	3	41 200 000	199,573										
	Total Axe 4: Amélioration de la disponibilité en eau et en énergie renouvelables et valorisation des potentialités thermales		192 600 000	933										
Axe 5	P 5.1. Atténuation des impacts du changement climatique	1	43 000 000	208,292										
	P 5.2. Améliorer l'efficacité des aires marines protégées	1	82 000 000	397,208										
	P 5.3. Mise en place d'un système de veille et d'alerte	1	4 850 000	23,493										
	Total Axe 5: Réduction de la vulnérabilité des activités et adaptation aux impacts du changement climatique		129 850 000	629										
	Total PNIEB (hors Budget plan d'Emergence et hors Schéma directeur des ports SDPNM)		919 500 000	4 454										

LE SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION DE L'EB, DE LA SMEB ET DU PNIEB

Comme tout document stratégique, les outils de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la SMEB et du PNIEB pourront se faire via la mise en place d'un tableau de bord de suivi des programmes d'intervention et de leurs activités prévues. Une annexe du PNIEB détaille ainsi chaque activité, résultats et indicateurs/sources de vérification.

En matière de suivi de l'évolution de l'impact de la SMEB et du PNIEB ou de suivi de la contribution du secteur EB dans l'économie malgache, la création d'emplois et l'amélioration environnementale, les Autorités malgasy peuvent consolider les services statistiques nationaux et l'office en charge du suivi et de l'animation de la gouvernance de l'EB. Pour cela, il est prévu dans l'axe 1 de consolider le renseignement de l'outil d'évaluation de la contribution de l'EB (BEVTK) et la création d'un observatoire EB national. En effet, dans le cadre du projet d'appui ARCEB la BAD a sensibilisé les Autorités à travers une première formation sur le potentiel et le fonctionnement de l'outil « Toolkit Evaluation de l'Économie Bleue (BEVTK) », promue par l'UNECA auprès de plusieurs pays africains et de l'Océan Indien.



